**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 70 (1982)

Heft: [2]

Artikel: L'école des schoenfilles : pour revaloriser les "fonctions manuelles", il

suffit de donner envie d'apprendre le français

Autor: Cretton, Cilette

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-276367

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

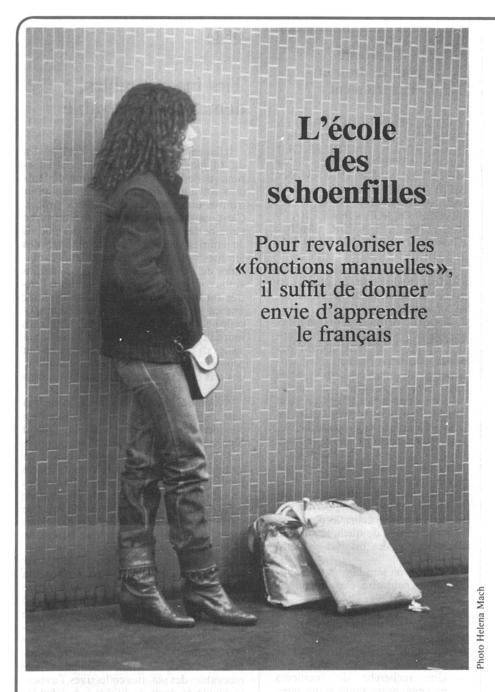
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les « schoenfilles », nouvelle version, titrait récemment un quotidien romand!

Les « schoenfilles » ? Ce sont ces adolescentes au pair qui, à peine leur scolarité obligatoire terminée, s'engagent comme domestiques dans des familles de Suisse romande.

Munies d'un léger bagage et d'un dictionnaire français-allemand, elles franchissent la Sarine avec les premières feuilles d'automne. On leur a promis des cours de français, une chaleureuse ambiance familiale et une solde symbolique, en échange de quelques menus services.

En réalité, pendant une année, elles apprendront surtout à balayer, à passer l'aspirateur, à laver, à repasser et à confectionner des repas tout en surveillant du coin de l'œil le petit dernier accroché à leurs jupes... sous le regard critique de toute la famille.

La « Welschlandjahr » est un peu l'école de recrues des femmes, une école de recrues pour volontaires en quelque sorte.

Volontaire? L'euphémisme est suave! Il fait tellement partie du langage courant qu'il sert aujourd'hui à désigner la fonction même d'employée de maison lorsque celleci est mineure et en plus étrangère à la région.

En fait, le statut des jeunes filles au pair est extrêmement vague. Les horaires de travail ne sont guère contrôlables, pas plus que les activités d'ailleurs. Pour certaines, la présence au foyer est quasi permanente.

Bref, on ne sait pas très bien s'il s'agit d'un métier (les prestations dérisoires octroyées habituellement ne peuvent être assimilées à un véritable salaire) ou tout simplement d'un état.

Comme on peut bien l'imaginer, un tel terrain est particulièrement propice à l'exploitation.

Depuis quelques années, les adolescentes dénoncent ouvertement les abus de pouvoir dont elles sont l'objet. Leurs parents, eux aussi, commencent à s'inquiéter. A plusieurs reprises, la presse a dénoncé le scandale : plus les familles d'accueil sont aisées, plus elles ont tendance à profiter de cette main d'œuvre bon marché à qui elles confient les travaux les plus ingrats.

Résultat: le cortège rituel qui transite au printemps ou à l'automne de la Suisse alémanique vers la Suisse romande se réduit chaque année un peu plus, au grand désarroi des couples romands qui se voient peu à peu condamnés à laver leur linge sale en famille.

Récemment, des individus plus futés que d'autres ont annoncé qu'ils avaient trouvé la solution de cet épineux problème. De quoi la montagne avait-elle donc accouché?

Eh bien! une école est créée dans les villes de Berne, de Lausanne et de Genève. Elle se propose de prendre en charge le recrutement des aides ménagères et garantit à leurs parents une sélection rigoureuse des employeurs. Elle offre des cours de français et de culture générale et fixe les limites de l'horaire de travail hebdomadaire.

Le progrès est loin d'être négligeable.

Evidemment, ces services coûtent cher. Les parents des jeunes filles placées acquittent l'essentiel des frais. La famille romande, elle, verse une rétribution mensuelle de Fr. 150.— et fournit la pension et le logement. Sur son salaire, la jeune fille doit prélever Fr. 50.— qui serviront à financer partiellement ses cours.

En résumé, pour un minimum de 24 heures de travail hebdomadaire, elle reçoit approximativement 1 franc de l'heure! Une aumône!

C'est ce qu'on appelle « revaloriser les fonctions manuelles ». On peut s'incliner bien bas devant le parfait sens de l'humour de ceux qui s'imaginent pouvoir bénéficier encore longtemps de services rendus à si bon compte.

A qui oserait-on encore proposer un tel tarif aujourd'hui, si ce n'est à des filles, mineures de surcroît, et ne bénéficiant d'aucune protection légale (il n'y a, en effet, ni syndicat, ni contrôle des horaires dans ce type de fonction)?

Si la jeune fille n'est pas enchantée de son sort, elle peut toujours, comme par le passé, faire sa malle et rentrer chez elle, pour autant que ses parents y consentent. Elle n'aura certainement pas eu le temps d'apprendre le français, mais elle saura au moins à quel prix on évalue le travail d'une ménagère.

La précision est fort utile.

Quand on lui vantera les joies qui attendent la mère-rentière au foyer, elle saura exactement de quoi on lui parle.

Peut-être envisagera-t-elle alors d'apprendre un vrai métier, correctement rétribué, afin d'appartenir à une catégorie socio-professionnelle un peu moins méprisée!

Si cela ne devait servir qu'à ça, le stage en Romandie n'aurait pas été tout à fait inu-

Cilette Cretton